



L'ÉDUCATION A LA NATURE EST-ELLE ACTUELLEMENT UN MOTEUR DE LA « RÉGÉNÉRATION RURALE » ? L'EXEMPLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES COUTANCES MER BOCAGE

Nicole Mathieu, Viviane de Lafond

La Manche : un contexte régional choisi pour ses potentialités de « régénération rurale »

Le département de la Manche¹ où se situe cette pratique prometteuse de « régénération rurale », a été choisi pour certaines de ses propriétés qui pourraient permettre d'identifier la capacité d'un territoire à faire face à la multi-crise - écologique, sociale, économique et culturelle - qui caractérise les deux premières décennies du 21^{ème} siècle.

Trois hypothèses légitiment ce choix. La première porte sur la relation entre « régénération rurale » et « combinaison locale » du système de peuplement (habitat dispersé/concentré, densité et semis de concentrations du bâti etc.), de l'agriculture et des systèmes d'exploitation, des pratiques et des représentations sociales des individus habitant les territoires ainsi que des politiques, des professionnels et des associations en charge de la « gouvernance territoriale ».

En effet, malgré la tendance générale à l'urbanisation/métropolisation et à sa corrélative « périurbanisation » (rurbanisation), ce département a conservé la structure de l'habitat héritée de la Révolution française, avec la « commune » comme niveau territorial de base et une distribution hiérarchique des chefs-lieux de « canton », « arrondissement » et capitale départementale, les distances entre les villes, bourgs et villages devant être régulées par un principe de "juste" proximité (Mathieu, 1996, Mathieu, Leblanc, 2020). Il se pourrait que ce système de peuplement favorise et la mobilité spatiale des déplacements qui caractérise le mode d'habiter poly-topique qui n'a cessé de se développer dans la société française depuis la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, et un ancrage plus « en douceur » des nouveaux arrivants (y compris les réfugiés/immigrés) parce que leur entrée diffuse dans le semis d'agglomération du territoire y est moins collectivement perceptible.

C'est pourquoi - deuxième raison du choix - la Manche est encore un département à dominante "rurale" (densité : 83,5 habitants/km²) où existe encore un réseau de villes ("petites" ou "moyennes" dans la définition de la politique d'aménagement du territoire cf. PUCA) de sorte qu'il pourrait être heuristique de s'interroger sur la catégorie de "rural" et "urbain" chez les habitants, agriculteurs et non-agriculteurs, nouveaux arrivants et autochtones ou habitants de longue date. Qui s'identifie comme rural ou urbain ? Quelle matérialité ou socialité distingue la ruralité de l'urbanité ? Ces questions sont plus faciles à traiter lorsqu'il subsiste une différence visible entre les villes et les campagnes et que la population locale comprend encore les relations entre les deux. C'est aussi l'occasion de vérifier le vocabulaire - plus riche en français qu'en anglais - utilisé pour nommer et caractériser chaque lieu de vie et type d'espace.

¹ Nuts3 dans la classification européenne



Troisièmement, la spécificité de la Manche est d'avoir une agriculture forte et diversifiée. Avec 73% de l'espace consacré à l'agriculture, l'économie du département repose dans une large mesure sur les « produits de la terre ». C'est d'abord le lait : un troupeau de 246 000 vaches laitières hisse le département au premier rang national et fournit la matière première de produits labellisés bien connus (fromages et crème). C'est aussi la viande : bovine (61 500 tonnes en 2017, 1/3 de la production régionale), porcine (63 500 tonnes, plus de la moitié) et ovine (50 000 têtes) dont 10 000 sont élevées en prés salés. Réputé, l'agneau de pays du Mont Saint-Michel bénéficie du label AOP. C'est aussi la production légumière des sols sableux du Val de Saire, de la région de Créances et des polders du Mont-Saint-Michel qui fournit 165 000 t. de légumes par an. Premier département en termes de volume pour les poireaux, navets et choux, les carottes et poireaux des sables de Créances ont acquis un signe de qualité. Enfin, qualifiée de "patrie du cheval", la Manche abrite le plus grand nombre d'équidés au niveau national (21 300), parmi lesquels trotteurs et galopeurs assurent une réputation internationale.

Derrière ces productions se profile l'avenir d'une profession. En quatre décennies, la perte est de près de 27 000 exploitations (de 38 000 en 1970 à un peu plus de 11 000 en 2010). Dans la course à la productivité entamée dans les années 1960, les petites exploitations laitières ont disparu au profit d'une expansion des structures de grande taille (en termes de capital) « intensives » et « productive » mobilisant les innovations techniques numérique et d'intelligence artificielle de « l'agriculture de précision ». Sur la période 2000-2010, 4 jeunes se sont installés pour 10 départs. Et malgré les aides publiques, la fin des quotas laitiers fait à nouveau plonger la courbe d'installation. A l'inverse, la labellisation Agriculture Biologique continue de gagner du terrain même si elle reste marginale par rapport aux structures dites conventionnelles : 593 exploitations labellisées en 2019 pour 24 189 ha (5,5% de la SAU). Cependant, le dynamisme qui en résulte pour la transformation (142 unités labellisées) et la distribution (64 sites) montre de nouvelles pistes que les témoignages illustrent. La carte X illustre cette diversité d'occupation du sol et d'exploitation agricole (Atlas de la Manche, 2018, Madeline, 2020) combinée à une forte orientation sur des agro-industries de taille internationale et locale (fromages réputés, cidre, etc.).

En somme, le choix du département de la Manche offre la possibilité de vérifier quels rôles jouent dans la " régénération rurale " la dynamique du « monde » agricole (les travailleurs dans les métiers de nature et de « pays ») par rapport à celle du « monde » rural (les travailleurs non agricoles et les habitants « ruraux » des petites communes classées et perçues comme « rurales ») car on sait qu'en France, à l'exception de très peu de zones rurales industrielles anciennes, il n'y a plus de déclin de la population rurale depuis les années 1970.

Enfin, le fait que la Manche, véritable péninsule, soit le seul département maritime français bordé par la mer sur trois côtés donne l'opportunité de prendre en compte la dimension littorale du point de vue de la régénération rurale ainsi que de la transition écologique. Les problèmes de la ruralité et des relations villes campagnes y sont difficilement séparables tant ils sont liés comme sur la question du recul du littoral par rapport aux terres agricoles conquises le domaine marin, au bâti côtier souvent lié à un développement de la



villégiature et du tourisme et, bien évidemment aux activités de la pêche impactée par le Brexit, par les pollutions et par les projets de parc éolien marin.

La CC Coutances Bocage et mer un « terrain » pertinent pour instruire la question : quelle expérience est régénérative du milieu rural ?

Il n'est pas si facile de tracer une frontière délimitant le « contexte » d'une « expérience prometteuse » dans le monde social français où la mobilité touche les individus, les familles et les collectifs à travers des déplacements longs et courts et où les découpages administratifs territoriaux ne cessent de changer sous prétexte de les adapter à une meilleure gouvernance économique et sociétale. Le choix de l'étude de cas du « Pays de Coutances » dans le département de la Manche repose sur l'idée qu'il ne faut pas séparer la question de la régénération rurale - liée (ou non) à l'entrée réussie d'une nouvelle génération d'agriculteurs (successeurs ou nouveaux entrants) - du contexte territorial dans lequel ces faits sociaux s'inscrivent. Mais dans quel découpage territorial l'étude de cas devait-elle être décidée ? L'approche pragmatique et par étapes suivie pour arriver à ce choix mérite d'être rappelée.

Avant de choisir la Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage comme cadre d'une "pratique prometteuse" telle que définie par les responsables de l'axe WP5 du projet, l'équipe « CNRS » française conduisait une recherche de long terme sur deux terrains « d'observation continue »² qui se sont trouvés inclus dans le territoire de la CCMB lors de sa création. Le premier était le Canton de Gavray car ce niveau - la maille régulière du canton héritée du système administratif de la révolution française - a été un outil méthodologique fort pour suivre les tendances changeantes et la "recomposition" des sociétés rurales (Mathieu, Duboscq, 1985). La « petite ville » de Gavray, commune rurale de moins de 2000 habitants, dotée de tous les équipements publics et commerces d'un "chef-lieu de canton", attractive pour les agriculteurs et le voisinage rural avec sa foire aux veaux hebdomadaire et son marché bihebdomadaire est devenue à partir des années 1990³ un espace d'observation continue de la localité (rurale) afin d'identifier et de caractériser le "changement du milieu rural" dans le temps et l'espace (Mathieu, Robert, 1998). Les stages d'initiation à la recherche des étudiants de l'UMR Ladyss se sont organisés autour de questions clés telles que les exploitations agricoles et les industries laitières face aux quotas laitiers, les successeurs et les nouveaux entrants dans l'agriculture, les emplois non agricoles, les nouveaux arrivants et les résidents étrangers (appelés localement "horsains"), les communes rurales et la politique municipale, le rôle des femmes dans les zones rurales en crise, la nouvelle pauvreté rurale, etc. Le canton de Gavray a attiré d'autres chercheurs pour une thèse (Jaime Escribano, 2006) ou pour une enquête sur les femmes immigrées en Normandie (Chambron et al, 2009).

² Ils faisaient aussi partie des « terrains d'observation continue » de l'observatoire des rapports rural/urbain du laboratoire Ladyss créé en 1996 qui obtint le soutien du CNRS (Mathieu, 1999)

³ Le canton de Gavray a été une des « études de cas » du rapport fait pour le Commissariat au Plan « Diagnostic du développement local : analyse comparative »



Mais comme l'équipe CNRS ne sépare pas la « ruralisation » - c'est-à-dire la question des dynamiques rurales - de la question des relations villes/campagnes (Observatoire des rapports rural/urbain), le champ de recherche s'est élargi d'autant que la notion de « Pays » a émergé dans la sphère politique⁴. Le « Pays » de Coutances est devenu le deuxième axe de recherche pour analyser la transformation des cantons, communes et villages ruraux en lien avec la transformation de la capitale qui a donné son nom au pays. Bien que déclinant lentement (- 1 % entre deux recensements intermédiaires de 1982 à 2018), Coutances, ville moyenne (9705 habitants en 2020), organise encore les territoires voisins presque sur le même mode que le modèle de relations urbain/rural de Von Thunen, bien qu'une mobilité croissante (endogène et exogène) ait des effets perturbateurs, notamment en raison de la proximité (environ 30 km) d'autres villes de petite taille mais plus dynamiques comme Granville et même Villedieu-les-Poêles (toutes deux avec une gare sur la ligne Paris-Granville). Chef-lieu d'arrondissement administré depuis l'Etat central par un sous-préfet et situé au centre de la presqu'île, Coutances est un haut lieu catholique (évêché) au passé et au patrimoine dense dont témoigne l'une des plus belles cathédrales gothiques de France. Pour cette raison, elle a été rejetée comme "capitale" de la Manche en 1790 lorsque l'Assemblée nationale a créé le département. Mais bien que moins développée que St Lo la capitale, elle reste un lieu attractif pour les habitants des environs qui recherchent ses fonctions administratives, commerciales et culturelles (Cf. Festival Jazz sous les pommiers). Pays de bocage mais aussi de littoral, Coutances est une destination de vacances prisée grâce à ses stations balnéaires, comme Agon-Coutainville ou Hauteville-sur-mer, toutes deux labellisées "Famille Plus" et à ses longues plages de sable fin ; le Pays de Coutances possède de nombreux trésors patrimoniaux : de la cathédrale gothique de Coutances, aux fours à chaux de Regnéville-sur-Mer, en passant par les manoirs, le château de Gratot et celui de Pirou, les abbayes de La Lucerne, Hambye et Lessay, les églises et chapelles, les jardins et parcs..." (Coutances Tourisme, www.tourisme-coutances.fr).

Que peut-on extraire de toutes les observations que nous avons faites et des articles que nous avons publiés avant d'entrer dans le projet de ruralisation qui soient utiles pour comprendre certains des principaux traits caractérisant le contexte de la pratique prometteuse ?

Il est évident que bien qu'il n'y ait jamais eu d'enquête spécialisée, le contexte physique et le paysage du canton de Gavray et du Pays de Coutances ont toujours été présents dans ces recherches (Mathieu, 2006). Un fort contraste oppose :

- le paysage vallonné (relief appalachien) du bocage est marqué par les profondes entailles de la Sienne et de la Vire. Les églises des villages et de la ville sont toujours perchées sur les hauteurs pour être vues de loin, tandis que les bourgs se nichent près des barrages le

⁴ Le Pays est une catégorie administrative française de l'Aménagement du territoire désignant un territoire présentant une " cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale, à l'échelle d'un " bassin de vie ou d'emploi " afin d'exprimer " la communauté d'intérêts économiques, culturels et sociaux de ses membres et de permettre l'étude et la réalisation de projets d'aménagement ". Ce statut a été créé en 1995 par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (LOADT), dite loi Pasqua du 4 février 1995, renforcée par la LOADDT (dite loi Voynet) du 25 juin 1999.



long de ces rivières. Le paysage est également marqué par la marqueterie de parcelles de prairies (de plus en plus plantées en maïs) entourées de haies elles-mêmes plantées de chênes et de hêtres (haies de plus en plus arrachées par les agriculteurs pour agrandir leurs parcelles et valoriser le travail mécanique). Avec ses chemins communaux dits « creux » enfoncés entre les talus plantés de haie (dont certains sont classés mais dont beaucoup sont envahis par les agriculteurs qui ne les utilisent plus) ce paysage typique est nommé Bocage, ce nom retenu pour la CCMB et en qui tous les habitants reconnaissent leur identité.

- les plaines sableuses des communes littorales où les rivières se jettent dans de majestueux " havres " (La Vanlée, Lessay...) recouverts et découverts au gré des marées qui révèlent le paysage de " bouchots " où sont cultivées moules et huîtres. Là, les cultures maraîchères se font sur des terres récentes prises sur la mer (polders) tout en étant protégées par des dunes fragilisées par le changement climatique, les "salines" noyées lors des grandes marées sont le domaine des moutons de "prés salés" tant prisés par les gastronomes et les restaurateurs. Pendant l'été, de nombreuses voitures immatriculées dans d'autres départements français que la Manche (50) et souvent dans des pays étrangers (beaucoup d'Anglais, d'Allemands, de Belges) envahissent les modestes installations touristiques qui sont disséminées le long de la côte tandis que les villas, moins souvent modestes, sont laissées vides dès la dernière semaine d'août en raison du temps pluvieux et venteux qui règne dans la région.

Mais l'apport principal des recherches que nous avons menées depuis les années 1990 jusqu'au début du projet Ruralisation réside dans la mise en lumière du fonctionnement de ces microsociétés rurales locales, des transformations qui s'opèrent en leur sein pour répondre aux changements économiques, écologiques et sociaux, bref, aux nouveaux enjeux de durabilité auxquels elles doivent s'adapter. Vivre au milieu des gens et des lieux sur le mode ethnographique de " l'observation participante " est le cœur de la méthode que j'ai utilisée ceci jusqu'à me présenter aux élections municipales dans ma commune de résidence St Denis le Gast. Mais nous sommes aussi partis de questions en organisant nos enquêtes auprès des individus, des familles, des groupes de la société civile et bien sûr du personnel politique, qu'il soit élu ou professionnel en charge de la gestion du territoire.

Parmi nos résultats, nous voudrions en souligner quelques-uns qui sont directement liés à la fois à la question générale du projet : - qu'est-ce que le rural, la ruralisation, la régénération rurale ? -, et à la demande spécifique de WP5 : - les nouveaux arrivants, le renouvellement générationnel des agriculteurs (nouveaux entrants ou successeurs) contribuent-ils positivement aux diverses " transitions " (agro-écologiques, énergie bas carbone, biodiversité, durabilité...) qui sont nécessaires pour atteindre et construire un milieu rural (et urbain) et un mode d'habiter durable pour chacun comme pour les autres.

Le premier « fait social » à noter est la résistance des communes rurales au déclin démographique, quelle que soit leur taille. (Cf. tableau en annexe 2 a et b). La stabilité démographique du territoire administratif vient du fait que la légère augmentation de la population des communes rurales et des très petites villes compense le déclin faible mais continu de la ville de Coutances. Cette évolution repose sur un taux d'immigration positif alors que le taux de natalité particulièrement bas accentue le vieillissement important de la



population. Cette tendance à l'augmentation lente mais régulière de la population des petites communes rurales et des bourgs suffit à compenser la baisse continue du nombre d'exploitations agricoles et de la population active agricole. L'habitat dispersé particulier du bocage, l'esthétique "naturelle" ordinaire et diversifiée des paysages, la proximité de la mer depuis tous les lieux « continentaux », les anciens bâtiments agricoles de qualité mêlant pierre et pisé que se sont réappropriés les amoureux des vieilles pierres et de l'architecture paysanne fuyant l'uniformisation de l'habitat périurbain, toutes ces propriétés expliquent l'attrait "rural" des populations allochtones (françaises mais surtout anglaises et allemandes) ainsi que le retour au pays natal des natifs à la retraite.

Il était donc important d'explorer à la fois les raisons pour lesquelles ces nouveaux arrivants se sont installés dans ce milieu rural ainsi que la manière dont ils « habitent » au sens propre (Mathieu, 1996) en présentant leur mode de vie et leurs cultures mais aussi comment ils ont été reçus par les " locaux " pour lesquels leur lieu de naissance et leur origine familiale étaient la marque à la fois de leur identité et de leur légitimité d'appartenance à cette microsociété rurale aux noms (lieux-dits) précisément identifiés. Dans l'article intitulé « Qui est un « étranger » en milieu rural ? Pour qui et pour combien de temps ? » (Mathieu, 2006) l'enquête menée à Saint Denis le Gast met en évidence les différentes catégories de nouveaux arrivants, ceux qui sont acceptés par les ruraux locaux, ceux qui sont rejetés et en général le temps pris pour ne pas être traité comme un « parisien » qui est le signe même de la fermeture et de l'inhospitalité de cette « communauté locale ». Il est évident que la démonstration, faite à cette époque, de l'existence de clivages entre les locaux et à des degrés divers, les nouveaux arrivants. Nous étions en présence d'une société locale « éclatée » éloignée de l'idée de « communauté » avec une tendance à se replier sur le « *sweet home* » ou le « entre soi » tout en se contentant dans le « vivre ensemble » des moments (éphémères et réguliers) de fréquentation des marchés, des manifestations locales telles que les brocantes (organisées une fois par an dans chaque commune), la fête des associations communales, le bal communal du 14 juillet et son feu d'artifice ou les foires régionales réputées (foire de Lessay ou Saint Luc à Gavray) etc.

Plus tard, avec la montée en puissance de l'idéologie du « retour à la nature », du « bien-être animal », de l'alimentation saine, de la « re-végétalisation » pour lutter contre l'érosion de la biodiversité notre intérêt s'est porté sur l'analyse des « rapports à la nature » et des « modes de vie » (Mathieu, Mathieu, 2012) à observer sur le territoire d'observation continue du Pays de Coutances. L'enjeu d'une conférence au château de Cerisy : « Les jardins nourriciers dans les sociétés urbanisées » nous a donné l'occasion de mener une enquête sur la place des jardins et des cultures maraîchères dans le Pays de Coutances. Cultiver un jardin était-il une mode ou un mouvement social, nouveau ou ancien, ancré ou non dans la question de l'alimentation saine et de proximité ou encore dans celle de l'autonomie alimentaire même partielle ? Cette enquête a permis de renouveler notre connaissance des différentes catégories d'habitants considérés comme « ruraux » et en particulier celle des agriculteurs pour lesquels la question de leur rapport aux lieux et à la nature nous semblait insuffisamment étudiée. Quelle ne fut pas notre surprise de constater que les agriculteurs (hormis les retraités) avaient complètement abandonné la culture d'une parcelle pour leur propre



alimentation alors que, au contraire, le nombre de potagers n'avait cessé d'augmenter dans toutes les « terres » non agricoles du « pays ». Le besoin de cultiver un jardin pour préserver une relative autonomie en produits « nourriciers » sains, au goût « local », transformables en « conserves » à consommer hors saison touchait tout autant les « natifs locaux » que les « nouveaux arrivants », néoruraux tout juste arrivés ou installés depuis longtemps, les retraités comme les jeunes ménages. L'abandon des « courtils » (nom local des jardins), ces « sols » partagés au sein des petits centres villes ou des parcelles privées attenantes aux maisons et fermes isolées, ne tient qu'à « l'âge » du jardinier ou de la jardinière et à son incapacité à faire les gestes pour « cultiver la terre » (Mathieu, Molnar, 2016).

Nous pouvons donc comprendre l'intérêt porté par l'équipe du CNRS au projet RURALISATION et en particulier au WP *Promising Practice for Rural Regeneration*. Il permet de revisiter ce champ de recherche et surtout de l'approfondir. Tout d'abord parce que le projet nous donne l'opportunité d'étudier des catégories d'habitants « ruraux » qui n'ont pas été suffisamment étudiées dans les recherches précédentes. Il s'agit tout d'abord des jeunes ciblés par le WP4 mais qui doivent également faire partie de cette étude de cas. Ce sont aussi les agriculteurs pour lesquels nous devons non seulement approfondir les conditions de leur installation en tant que successeurs (familiaux ou sous d'autres formes juridiques) ou nouveaux entrants sans formation agricole, paysanne ou rurale, mais aussi leur capacité d'adaptation aux défis actuels de la transition agroécologique ainsi que celle de leur place dans la société française et en particulier dans leur relation de voisinage avec les habitants ruraux non agriculteurs.

C'est ensuite parce que la nouvelle enquête se situe à un « tournant » historique où plusieurs événements semblent être les précurseurs de changements sociaux, économiques et environnementaux qui bouleverseront les relations entre villes et campagnes, jusque dans les microsociétés rurales. Le début de la deuxième décennie du XXI^e siècle est celui de la pandémie de Covid, de signaux inquiétants en matière de changement climatique (contrastes de températures extrêmes, inondations, aggravation de l'érosion côtière, etc.), d'incertitude voire de crise climatique politique et économique remettant en cause la gouvernance territoriale, etc. Mais dans le même temps, des tendances apparaissent et/ou se confirment qui favorisent ce que l'on appelle aujourd'hui la « ruralité » : retour à la nature, préférence pour la vie à la campagne, développement du télétravail qui favorise le travail à domicile, etc.

C'est pourquoi, comme le WP5 de la Ruralisation est mené à ce moment précis, nous avons décidé de choisir le plus récent découpage administratif Coutances Mer et Bocage (CMB) comme frontière territoriale pour choisir et étudier la pratique prometteuse sélectionnée (Le Campus des Métiers de la Nature de Coutances). Intéressant par son nom, chaque "Communauté de Communes" (loi NOTR d'août 2015) doit regrouper le nombre de communes nécessaires pour atteindre une population totale proche de 50 000 habitants, ce qui est la taille optimale de gouvernance pour la dernière loi de réforme territoriale française. Dans cette nouvelle délimitation Coutances Mer et Bocage (CMB) regroupe 48 communes et 46 981 habitants (Cf. carte) et regroupe les communes " continentales " et " littorales " sous le chef-lieu de Coutances. Il offre la possibilité d'élargir l'enquête sur ce qu'est le rural et ce qu'est la régénération rurale et en même temps de mesurer la perturbation (positive et/ou



négative) produite par la nouvelle gouvernance territoriale sur les enjeux agricoles et ruraux actuels.

Le Campus Métiers Nature de Coutances : l'expérience la plus prometteuse de régénération rurale ?

Les recherches antérieures ont donc fourni une base solide de connaissances sur le fonctionnement des microsociétés rurales locales du Pays de Coutances et, dans une certaine mesure, sur les tendances de son évolution depuis les années 1990. Mais il fallait choisir l'expérience prometteuse avec pertinence, c'est-à-dire en essayant d'identifier une pratique porteuse de changement au plus fort de ce « moment » où un changement plus radical était nécessaire pour faire face à l'aggravation des crises (environnementales, sociales, de santé publique, économiques...). Certes, quelques questions clés repérées dans les tendances en cours auraient pu être développées : le fait de fuir encore plus l'atmosphère des grandes villes en période de confinement a-t-il conduit à ce que l'on a appelé un nouveau « moment rural » ? La préférence pour la « campagne »⁵, le contact avec la « nature » et un « mode d'habiter soutenable » (Cf. *La ville mal aimée*, Salomon Cavin) devenait-il une tendance lourde ? Fallait-il s'attacher à dépeindre cette nouvelle génération de jeunes « néoruraux » choisissant le mode d'habiter en milieu rural et la profession de « paysan » ? L'engouement des ruraux pour le jardinage et l'autoproduction alimentaire était-il le signal faible d'un changement de comportement et de l'émergence d'une responsabilité "écologique" individuelle et collective ? Mais, de notre point de vue, le choix de ces pratiques relevées dès les années 70 (Cf. Hervieu, Léger) et depuis largement répandues même différemment, risquait d'affaiblir le caractère de « promesse » innovante et radicale correspondant à la fois à l'idée de « régénération rurale » proposée dans le projet et au temps social particulier de cette deuxième décennie du siècle nouveau.

Il nous fallait donc centrer notre étude de cas sur un **fait social plus complexe** ou plutôt sur une expérience porteuse de plus de complexité et dont les effets non seulement sociaux mais aussi territoriaux, entraîneraient une transformation socio-écosystémique, c'est à dire une mutation des interactions entre toutes les catégories d'habitants, qu'ils soient agriculteurs, ruraux, et même urbains. Le choix s'est donc porté sur le Campus Coutances Métiers de Nature, qui a permis de lier à la fois la question des rêves et de l'avenir des jeunes (le sous-titre du Campus est : élèves, apprentis, adultes), celle des agriculteurs et des conditions de leur installation (successeurs et nouveaux entrants) dans une période où les contraintes écologiques (réduction des pesticides, bien-être animal, biodiversité, réduction des GES ? ...) se font plus pressantes et enfin celle de la place de l'enseignement agricole dans la politique agricole en France et en Europe voire même la place de l'éducation à la nature et au développement durable dans les politiques territoriales elles-mêmes.

A ces considérations théoriques, il faut ajouter des circonstances pratiques qui ont fortement pesé sur ce choix. C'est tout d'abord en réalisant l'enquête sur les rêves d'avenir

⁵ Cf. Bréville, B. 2020. Des métropoles privées de leurs attraits par le Covid 19. La revanche des campagnes, *Monde diplomatique*, n° 801, décembre, pages 1, 17.



des jeunes (Cf. WP4) que nous avons pris conscience que nous avons très peu de connaissances - hormis celles concernant les jeunes en difficulté des Missions Locales Rurales (De Lafont, Mathieu, 2003) - sur les jeunes ruraux et ce à tous les âges de leur développement depuis l'école primaire et le collège jusqu'à leur installation dans la vie active souvent liée à la décision d'habiter en couple et/ou à l'arrivée du premier enfant. C'est en réalisant cette enquête dans l'étude de cas du Pays de Coutances que nous avons repéré certaines différences entre les jeunes « actifs » rencontrés variant avec leur sexe, leur âge et le métier exercé. Il faut donc distinguer : 1) les jeunes agriculteurs (installés en élevage et/ou en maraîchage, en Gaec familial ou non, dont l'origine sociale est agricole ou non agricole, dont l'habitat d'enfance a été rural ou urbain) rural) 2) En plus grand nombre, les actifs, souvent très jeunes, employés à temps partiel ou en stage, dans les commerces et supermarchés « du coin » ; jeunes femmes déterminées créant leur entreprise dans une commune rurale de moins de 2000 habitants, jeunes hommes et femmes acceptant des emplois peu qualifiés pour rester « au pays » près de leurs parents etc.) et de jeunes « scolaires » (Cf. Professeurs et élèves du collège de Gavray) plus intensément pénétrés par de nouvelles idéologies allant de la " sobriété heureuse " (Pierre Rahbi) au « bien-être animal » en passant bien sûr par la lutte contre le changement climatique. Mais surtout ont compté la rencontre et les échanges avec Edgar Leblanc (entretien 1), voisin du village de Livée à Saint Denis Le Gast, historien de formation, qui a fait l'essentiel de sa carrière au Ministère de l'Agriculture comme Inspecteur de l'Agriculture, puis après sa retraite s'est consacré à la rédaction d'articles universitaires, participant au Centre d'Histoire Rurale de l'Université de Caen et dirigeant une Encyclopédie de l'Enseignement Agricole (Mauband, Leblanc dir. 2022). Rédacteur de la partie historique de l'ouvrage 1968-2018 50 ans de savoir-faire (Campus Coutances, 2018) il a sans aucun doute joué un rôle dans le choix de l'expérience prometteuse puis il est devenu une sorte d'expert-discutant prêt à vérifier la valeur ajoutée de notre cas d'étude : « L'éducation à la nature comme moteur de la revitalisation rurale ».

Du Lycée agricole (une spécificité française ?) au Campus Métiers Nature

Pour comprendre le caractère innovant du Lycée Agricole de Coutances, créé en 1968, il est important de le situer dans l'histoire législative de l'enseignement agricole, dans la forme juridique de ses établissements et dans les missions qui leur ont été assignées au fil du temps et en fonction des problèmes auxquels l'agriculture et la société françaises devaient faire face. Les lois d'orientation agricole de 1960, 1962 qui ont construit un appareil juridique sur lequel devait se développer une économie agricole forte répondant aux défis européens et mondiaux n'ont pas accordé une grande attention à la question de l'enseignement des agriculteurs. De nombreux établissements de statuts divers qui avaient été créés à partir de 1920 ont été laissés sur le carreau et parmi nous ne subsistent que les Maisons Familiales Rurales et les Écoles ménagères de filles. Les établissements publics agricoles existants ou créés ont pris les noms (lycée, collège) et le modèle territorial de la réforme de l'Éducation nationale et de sa



carte scolaire sans revenir sur leurs missions. La nouvelle loi de 1980 consacre les objectifs des lois précédentes : " accroître la compétitivité de l'agriculture [...] en renforçant sa capacité d'exportation " (art 1) et assigne à l'enseignement, à la formation continue, à la recherche et au développement comme objectif prioritaire " l'accroissement de la productivité et de la compétitivité de l'agriculture, des industries agroalimentaires et agro-énergétiques " (cité par Leblanc, 2020).

Avec les lois de 1984, accompagnant les lois de décentralisation, il y a une véritable rupture avec la conception des lois précédentes. Elles créent les bases de l'autonomie administrative, financière et pédagogique de l'établissement d'enseignement agricole. " Incontestablement, les établissements sont désormais juridiquement et pratiquement capables d'intervenir sur leur environnement et sont devenus des acteurs " majeurs " sur leur territoire (Leblanc, 2018). La loi du 19 juillet 1999 renforce et élargit ce modèle en transformant les lycées agricoles (Lycée Agricole) en Établissement Public Local d'Enseignement de Formation Professionnelle Agricole.

Le texte ci-dessous illustre l'ampleur de ce renouveau qui touche à la fois la " profession " (métier) des nouveaux agriculteurs confrontés au développement durable et à la transition agroécologique mais aussi les jeunes et les habitants des campagnes à travers les objectifs de développement rural et territorial.

" L'enseignement public et la formation professionnelle aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires visent à assurer, en les associant, une formation générale et des formations technologiques et professionnelles aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de l'aquaculture, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles ainsi qu'aux autres métiers contribuant à leur développement, notamment dans les domaines des services et de l'aménagement de l'espace agricole, rural et forestier, de la gestion de l'eau et de l'environnement. Ils contribuent à l'éducation au développement durable, à la promotion de la santé et à la mise en œuvre de leurs principes, ainsi qu'à la promotion de la diversité des systèmes de production agricole et à la sensibilisation au bien-être animal. Ils contribuent au développement personnel des élèves, étudiants, apprentis et stagiaires, à l'élévation et à l'adaptation de leurs qualifications et à leur insertion professionnelle et sociale.

Ils remplissent les missions suivantes 1 ° assurer les formations générales, technologiques et professionnelles, initiales et continues ;

2 ° participer à l'animation et au développement des territoires ;

3 ° contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et à l'insertion sociale et professionnelle des adultes ;

4 ° contribuer aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires ;

5 ° participer à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, d'apprentis, d'étudiants, de stagiaires et d'enseignants.

L'enseignement public et la formation professionnelle dans les domaines de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires sont organisés dans le cadre de la formation tout au long de la vie, selon les principes de la formation initiale et de la formation



continue. Ils constituent une composante du service public d'éducation et de formation. Ils participent au service public de l'enseignement numérique et de l'enseignement à distance.... Ils sont placés sous l'autorité du ministre chargé de l'agriculture. Ils sont assurés dans le respect des principes de laïcité, de liberté de conscience et d'égal accès de tous au service public. Ils participent également à la lutte contre les stéréotypes de genre et à la mission de promotion de la santé.... Les régions sont associées à la mise en œuvre des missions prévues aux 2° à 5°. " (Hervé Savy, Dictionnaire de l'enseignement agricole, 2921).

Le LA Coutances pionnier d'une pédagogie ouverte à l'écologie, aux sciences sociales et aux innovations agricoles et rurales ancrées dans le territoire

Au point de départ du Lycée Agricole de Coutances (LAC), il y a une histoire d'accès à la terre pour « usage public ». Le 15 avril 1964, l'hôpital de Coutances (anciennement Hôtel Dieu) vend à la ville de Coutances la ferme de la Quibouquièrre et le bois des Vignettes, ce qui représente une superficie totale de 52 ha s'étendant sur plusieurs communes contiguës à la ville. L'extrait de l'acte de vente mentionne que la demande de cette acquisition par la ville de Coutances provient du fait qu'elle " envisage la création d'une école d'agriculture [...] sur le terrain de la] Ferme de la Quibouquièrre, qui, par sa situation et sa nature correspondait aux exigences nécessaires à l'établissement d'un tel établissement " (1968-2018, op cité, p 31). La ville de Coutances a immédiatement concédé le terrain par donation au ministère de l'Agriculture, qui a attribué par décret (décembre 1965) le terrain pour la construction du LAC ainsi que la " personnalité civile " au futur établissement. Le chantier débute en 1967 pour réaliser " un ensemble architectural exceptionnel dans un cadre exceptionnel " (1968-2018, op cité, p 32). Situé au sommet de la colline de la Quibouquièrre, le LAC fait face à la ville de Coutances et domine le bois des Vignettes. Le site est vaste et non clôturé, les volumes des bâtiments sont imposants mais peu élevés (bâtiments administratifs, bâtiments pour les classes et les laboratoires, centre de documentation, centre socioculturel, bâtiment du CFPPA, logements des stagiaires, logements de fonction, complexe sportif...) mais disposés dans un écrin de verdure à la manière de l'habitat dispersé normand, l'accès se fait par un chemin privé et la circulation est rationnelle pour accéder à ces lieux dispersés. Les événements de mai 68 ayant entraîné des retards sur le chantier, la rentrée scolaire est reportée à novembre 1968 (pour cause de faibles effectifs : 58 élèves (pensionnaires) dont une seule fille répartie en 2 classes (4 ° et 2 °)).

Ce rappel historique appelle deux remarques qui soulignent l'originalité de cet établissement au moment même de sa création.

Première remarque : Avec l'ouverture du LAC, le département de la Manche a la particularité d'être le seul à disposer de deux lycées agricoles publics sur son territoire. Cette particularité n'est pas sans signification. Cela suppose que la ville de Coutances ait voulu réaffirmer sa position centrale dans le département (elle aurait pu en être le chef-lieu). Cela suppose aussi que Coutances, bien connue pour son patrimoine urbain et son aura culturelle, a défini son identité comme le pôle d'une région agricole et rurale dense en agriculteurs, en exploitations agricoles et en produits nourriciers divers, riche aussi en communautés rurales



de bocage et de bord de mer avec lesquelles elle a tissé de nombreuses relations. Convaincre l'administration centrale ou même la Région de déroger à la règle = 1 lycée par département¹ a dû exiger du maire de Coutances mais aussi des communes environnantes de ne guère se battre et de trouver des arguments pour justifier cet arrangement pas si légal que cela. Cela suppose aussi qu'il y ait eu le soutien des agriculteurs locaux et surtout, comme le dit l'un des interviewés (n° 5), le soutien de jeunes syndicalistes paysans qui rêvaient de faire de l'agriculture un métier " renouvelé " ancré dans la société locale et nationale. C'est pourquoi, dès le départ, le LAC s'est distingué par sa position au cœur de la ville, sa spécialisation dans l'enseignement de l'agriculture et du maraîchage et par sa volonté d'ouverture et d'innovation.

Deuxième remarque : Le caractère pionnier du LAC est également dû à son premier directeur, Claude Jactel, agrégé de philosophie et professeur de lettres, qui est le premier directeur d'un établissement public d'enseignement agricole à ne pas être ingénieur agronome, " ce qui n'est pas sans susciter quelques contestations et convoitises. " (1968-2018, op cité p. 33). Ce " nouveau venu " de l'époque fonde en 1965 le Syndicat national de l'enseignement agricole public. Passionné de pédagogie et pensant dans l'esprit de 68, il est un pionnier de la pluridisciplinarité² et prône une relation libre et fraternelle entre enseignants et élèves ainsi qu'avec l'ensemble du personnel de l'établissement. Le LAC est un lieu de formation mais aussi un lieu de vie. Les élèves (85% d'autochtones et 80% d'enfants d'agriculteurs) reçoivent un enseignement général équivalent à celui de l'Education Nationale mais suivent en même temps une formation biologique et technique qui les prépare au Brevet de Technicien Agricole (BTA) ou au Baccalauréat Agricole D³. Stagiaires pour la plupart, ils s'approprient l'espace et le centre socioculturel où leur temps libre les initie à " l'éducation socioculturelle. " Les enseignants (jeunes fraîchement diplômés de leur université) résident également sur place avec leurs enfants. La ferme attenante au Lycée est préservée et un projet de construction d'une nouvelle ferme s'inscrit dans la réflexion commune qu'ils ont engagée pour construire un projet commun dont le but est " d'éduquer en donnant du sens aux apprentissages " (op cité, p. 36) Il y a une atmosphère de communauté utopique dans la zone d'implantation.

Innover en permanence, Elargir l'offre de formation, Lier ateliers pratiques, enseignement et recherche pour faire du LAC un CAMPUS, c'est-à-dire un système complexe où se rejoignent Ethique de la nature, Cultiver autrement, Emploi des jeunes, Education au développement durable...

Depuis ce moment fondateur de l'image inattendue et innovante d'un lycée agricole, de nombreux événements ont eu lieu en son sein et au dehors. Il serait trop long de les énumérer, d'autant plus qu'à l'occasion des 50 ans du LAC, devenu Campus Coutances Métiers Nature en 2017, les acteurs impliqués ont non seulement fait le point sur l'histoire de l'institution mais ont défini ses perspectives face à l'avenir et face au grand changement nécessaire à la transition agroécologique et à la mise en œuvre effective du développement



durable dans les espaces ruraux et urbains et dans les relations ville/campagne (1968-2018, op cité).

Contentons-nous de mettre en évidence les principaux changements intervenus depuis les premières années de la création de LAC. C'est d'abord l'extension de " centres " de formation gardant une certaine autonomie dans leurs objectifs et leurs publics mais qui, du fait de leur fonctionnement interactif, construisent progressivement une institution composite et néanmoins reconnue comme unique. Le Lycée avec ses bureaux administratifs, ses salles de cours et de réunions collectives, ses annexes (internat et cuisine, complexe sportif, centre socio-culturel) est le centre. Avec ses directeurs successifs, il poursuit en l'amplifiant son orientation vers un enseignement interdisciplinaire et finalisé. Les sciences naturelles (écologie, biologie et même génétique) sont introduites très tôt dans les programmes, tandis qu'en sciences sociales une place importante est accordée à l'économie, à l'étude holistique des milieux et à des études de cas ainsi qu'à des échanges avec des pays européens (Italie, Allemagne, Pologne). Les enseignants qui se tiennent constamment au courant des avancées de la recherche dans leur domaine établissent une relation étroite entre l'enseignement et les pratiques créatives apportant aux "formés" motivation et bien-être dans le choix de leur future profession, et de leur lieu de vie.

On retrouve le même état d'esprit au CFPPA. Celui-ci s'adresse aux adultes et surtout aux jeunes agriculteurs (successeurs ou nouveaux entrants) qui souhaitent s'installer sur des terres proches ou plus éloignées de Coutances. L'important est de soutenir l'innovation et le bon choix de métier des jeunes (ou moins jeunes) adultes par la formation. De plus, selon les besoins et les opportunités, un professeur de lycée enseigne au CFPPA et réciproquement des professionnels du CFPPA ou des exploitations agricoles et horticoles (détaillées ci-dessous) peuvent se retrouver à enseigner dans les classes du lycée. Et cela peut même " aller plus loin " comme l'exprime Michel Le Guillois, professeur de biologie, devenu formateur en zootechnie au CFPPA. Dans le cadre de la filière aquacole créée pour répondre aux besoins locaux de formation des ostréiculteurs et mytiliculteurs manchois et normands, il a réussi à mettre en place un laboratoire de "culture marine" et une écloserie. « Notre objectif initial était de répondre à une demande de formation pour les candidats à l'installation. Nous sommes allés beaucoup plus loin : le CFPPA du Lycée Agricole de Coutances forme les conchyliculteurs et futurs conchyliculteurs et réalise pour eux des expérimentations. » (Opus cité p. 110-111). Un peu plus tard, le nouveau directeur, Philippe Deshayes (Cf. entretien n°21) reproduit la même « pratique prometteuse » en confiant à l'un de ses adultes formés au CFPA la création d'un Brevet Professionnel Agricole " Boulanger Paysan ". Comme le dit la nouvelle arrivante " Jeune bergère "1 formée au CFPPA en 2009, la réussite de cet établissement est due à sa construction de « projets professionnels, réalistes, solides et viables ». Elle devient maire de la commune de Lessay (appartenant à la CCMB) depuis l'élection de 2020.

Savoir anticiper les nouveaux métiers porteurs d'emplois pour les jeunes générations, mais aussi adapter en permanence les offres de formation à la réalité du territoire et à l'évolution des besoins d'acquisition de nouvelles compétences des travailleurs locaux ayant trait à la « nature », au « vivant » végétal et animal, le paysage et la qualité des produits alimentaires, tels sont les principes d'action que l'on retrouve également au Centre de



Formation d'Apprentis (CFA) créé et installé à l'opposé du CFPPA et à proximité des serres horticoles et de la nouvelle ferme créée sur une friche (une ancienne décharge) et par le défrichage d'une partie du Bois des Vignettes. L'innovation et l'amélioration des connaissances locales vont de pair. Pour s'en convaincre, il suffit d'énumérer le large éventail de possibilités offertes par le CFA : paysagistes (Jardins JEV et espaces verts) ; en horticulture : floriculteurs, pépiniéristes, maraîchers, maraîchers ; en élevage : vachers et employé d'élevage, palefrenier et soigneur de chevaux (Cf. passion du cheval dans la région),

Mais le cœur de l'innovation et du caractère pionnier du LAC, ce sont ses terres - on pourrait presque dire ses « terres en ville ». C'est à partir des expériences et des innovations technologiques menées dans l'exploitation horticole (créée en 1995) que l'excellence de la formation horticole du Lycée est reconnue au niveau régional puis national. Dans le prolongement des serres, un Jardin Botanique devient le lieu d'expérimentations de créations végétales et paysagères auxquelles les lycéens participent chaque année à travers un concours où le public a le droit de vote. Sous l'impulsion du Président de la Société Française du Dahlia, le jardin s'allonge (1500 m² en 1993 2 ha en 2009) et donne une place d'honneur à ce « prince des jardins ». Il devient l'une des plus belles collections françaises de dahlias ; sa présentation en scènes paysagères lors d'une Fête des Dahlias et des Jardins (la première en novembre 1996) lui confère une grande notoriété tant auprès des autorités nationales et régionales de la culture et de l'agriculture que d'un public local tel qu'il vient de loin.

La même attention portée au territoire et à l'innovation durable se retrouve dans la nouvelle ferme du lycée. Délibérément orientée vers la diversification, la ferme élève plusieurs espèces d'animaux et expérimente des modèles alternatifs et écologiques comme l'élevage de porcs en plein air. Dès 2008, elle s'est portée volontaire pour la conversion totale à l'agriculture biologique. Sortir des modèles standardisés, rénover l'outil de production avec pragmatisme, produire autrement, tels sont les principes sur lesquels reposent ses pratiques. Pour l'actuel directeur de l'exploitation (Cf. entretien n° 1bis), c'est « le début d'une réponse aux enjeux sociétaux ». On comprend pourquoi le nouveau nom donné au LAC en 2017 est celui de « Campus » faisant à la fois référence au mot latin agricole de « champ » et au terme utilisé par les Universités pour illustrer les relations entre enseignement, recherche et lien social local.

2020-2021 : Continuité ou nouveau souffle ? Un tournant décisif

Ainsi, il nous semble avoir montré la pertinence du choix du Campus Coutances en tant que « expérience prometteuse de régénération rurale ». C'est d'abord la « promesse » qui le caractérise dès son origine : un lycée agricole dans la ville visant le développement social local à l'ambly du changement global. Puis, la façon dont il a évolué depuis la création du LAC montre clairement l'originalité et la qualité avant-gardiste du style d'activités des acteurs impliqués. Au fil des ans, un système éducatif complexe et ambitieux a été construit par des personnalités partageant des valeurs et engagées dans le développement d'une nouvelle agriculture durable grâce à un lien innovant entre les connaissances écologiques, économiques, sociétales et culturelles ancrées dans les divers territoires du Pays de



Coutances. Mais alors que le début de la deuxième décennie du 21^e siècle s'annonce comme un tournant initiant peut-être un changement radical ou une mutation, nous devons à nouveau nous poser la question : l'éducation aux métiers de la nature telle qu'elle a été conçue et a évolué est-elle un moteur pertinent et efficace de la régénération rurale ? Les conditions actuelles de promotion (ou de poursuite) de ce style d'activités sont-elles encore favorables ? De nouvelles idées émergent-elles pas parmi les membres du Campus et chez leurs partenaires pour faire face aux nouvelles tendances, dont certaines sont si critiques ?

C'est donc à ces questions qu'il nous faut maintenant répondre tout en concentrant notre questionnement sur celles plus précises suggérées par la problématique du WP5. En d'autres termes, quel rôle joue - aujourd'hui et à l'avenir – le style d'enseignement du Campus de Coutances sur l'installation des jeunes (femmes et hommes) en agriculture (ou autre « profession de la nature »), qu'ils soient des successeurs issus de familles d'agriculteurs ou non, ou qu'ils soient des nouveaux venus avec une profession antérieure non agricole ou sans profession, qu'ils aient une origine agricole ou rurale, même lointaine, ou qu'ils soient « urbains de souche » ? Mais cette question de l'installation ne doit être dissociée ni de celle de l'accès au foncier (petite exploitation), ni de celle du modèle de production (agroécologique, soucieux de la qualité alimentaire des produits...).

Une deuxième question, moins évidente lorsqu'on examine la portée des innovations passées du LAC, reste à poser : l'enseignement des métiers est-il susceptible d'avoir un effet positif sur le « rural » dans sa définition qui ne l'assimile pas à « l'agricole » ? Certes, l'"Animation rurale", l'"Ancrage dans le territoire" font partie des objectifs pionniers de la nouvelle institution. Mais de quelle Ruralité, de quel Territoire s'agissait-il ? Comme indiqué dans le § " Contexte de la pratique " une forte rupture sociale s'est développée entre d'une part les agriculteurs « enfermés » dans leurs problèmes et leur isolement tant sur le plan géographique que du point de vue de la sociabilité locale, et d'autre part les habitants « ruraux » non agriculteurs ou conchyliculteurs dont un grand nombre sont des « pratiquants de la nature » dans leurs jardins et potagers et ne serait-ce que parce qu'ils vivent en milieu rural où les phénomènes physiques sont plus sensibles au quotidien qu'en milieu urbain. Renouvelée et/ou adaptée aux nouveaux défis critiques de la ruralisation, l'éducation à la nature pourra-t-elle réduire le fossé qui se dessine entre le monde rural et le monde agricole ?

Telles sont les principales questions qui ont organisé notre enquête, le type d'acteurs que nous souhaitions interroger et la grille de questionnement qui a été à l'origine de notre entretien semi-structuré réalisé en face à face et d'une durée de 1h à 2h30 parfois renouvelé (Cf. Liste des entretiens).

Continuité dans le partage des valeurs du Campus, renouveau des innovations pour une meilleure adaptation aux besoins de la jeune génération

Notre enquête, qui a débuté à la fin de l'année 2019, s'est évidemment concentrée sur ce qui, en langage populaire local, était appelé « Le lycée agricole de Coutances ». Tous les directeurs des établissements en charge des trois types d'apprenants qui composent le sous-



titre du Campus – « élèves, apprentis, adultes » - Lycée, FPA, et CFA ont été interrogés. Leurs points de vue sur la période qu'ils ont vécue et sur l'avenir de la pratique dans laquelle ils sont engagés ont été complétés par ceux de leurs adjoints (ou secrétaires) ainsi que par ceux de plusieurs enseignants ou formateurs, l'interview des élèves ou anciens élèves ayant été limitée par la répétition des confinements. L'observation des exploitations horticoles et agricoles et les entretiens avec leurs directeurs ont évidemment été des points centraux de compréhension non seulement de l'état de renouvellement des relations enseignement / pratique mais aussi de vérification de notre hypothèse d'un nouveau souffle affectant l'ensemble des acteurs du Campus vers l'utopie politique de la construction de " milieux " (territoires) ruraux durables (régénérés) reconnectés durablement à la ville de Coutances.

De tous ces entretiens (Cf. n° 3, n° 20, 21, 19, 9, 14) émerge un premier constat prouvant que la pratique prometteuse non seulement tient ses promesses antérieures mais les renouvelle. En effet, tous les acteurs impliqués dans le Campus, qu'ils appartiennent à l'ancienne équipe ou qu'ils soient de « nouveaux arrivants » (récents ou anciens), qu'ils soient « étrangers » au Pays de Coutances ou même au département de la Manche (horsains), ou qu'ils soient nés dans une des communes manchoises, restés « au pays » ou « revenus » dans ce pays qu'ils avaient quitté pour leurs études ou pour trouver un travail correspondant à leur formation et ensuite pour exercer leur profession dans une "Grande Ville" ou dans des pays lointains comme le Sénégal..., tous ces acteurs partagent le même enthousiasme et le même engagement pour des valeurs qui leur sont communes. Penser et agir pour un avenir rural durable (qui est appelé dans notre projet « Ruralisation » ou « Régénération rurale ») nécessite de travailler quotidiennement en réseau autour d'objectifs apparemment contradictoires :

- assurer la continuité des expériences innovantes et réussies antérieures en les faisant progresser de manière à les adapter aux nouvelles réalités ;
- Dans un état d'esprit d'anticipation et de prospective, imaginer et créer de nouvelles innovations sociales et notamment en approfondissant ce que signifie « se mettre au service d'un territoire et de ses filières » (Cf. le plan stratégique du projet d'établissement).

Comme exemple d' « innovation dans la continuité progressive », on pourrait citer la volonté commune de promouvoir « des méthodes et des pratiques pédagogiques au service d'une plus grande réussite des apprenants » en passant de la pluridisciplinarité à l'interdisciplinarité voire à la transdisciplinarité (notamment n° 20). Ou encore, nous pourrions utiliser l'expression d'objectifs à atteindre entendue chez toutes les personnes interrogées : « Innovation et adaptation permanente de nos pratiques vers un modèle agroécologique » ; ou « mettre l'apprenant au cœur de notre système de formation et d'éducation » ; ou encore « évaluer nos systèmes pour s'engager dans un processus d'amélioration continue au service des usagers et de nos partenaires ». Comme pratique concrète, nous pouvons également mentionner l'effort remarquable réalisé par les trois centres pour continuer à atteindre les apprenants (boursiers, apprentis, adultes) issus des exploitations familiales locales et potentiellement leurs successeurs, car la proportion d'apprenants fils d'agriculteurs diminuait fortement et régulièrement (de 80 % à 27 % pour l'année 1998-1999). En approfondissant la connaissance des désirs d'installation des jeunes locaux dans les « métiers de la nature » et



en proposant des formations adaptées, ils ont tenté de compenser la tendance dominante : l'attraction des habitants urbains et sans culture rurale ou agricole d'utiliser leurs spécialités éducatives biologiques et maraîchères.

Au cours de notre enquête, l'invention de nouvelles pratiques pour pallier les points faibles du système complexe innovant Campus et / ou pour anticiper ceux qui pourraient apparaître, a été observée et confirmée par la lecture approfondie des entretiens. Ces nouvelles innovations (fondées sur l'approfondissement de ce que signifient les « nouveaux rapports à la nature », Papy et al., 2011) concernent presque toutes la question de savoir comment « se mettre au service du territoire ». Par conséquent, « se mettre au service du territoire ne peut pas se limiter au service des secteurs [ou] à créer une communauté éducative et de travail au sens large » mais à tisser des relations de partage réel avec les partenaires locaux à tous les niveaux qui gèrent les territoires de ce territoire et surtout avec leurs habitants ruraux, quels que soient leur nature, leur statut et leur âge. Pour illustrer ce type de pratique, qui renouvelle en profondeur la précédente, nous choisissons de présenter deux types d'expériences exemplaires en cours parmi toutes celles qui existent. La première a été repérée dans les exploitations agricoles et horticolas du Campus. Dans les deux cas, l'objectif de l'expérience est de créer ou de développer des pratiques qui répondent, au plus près, aux nouveaux besoins des habitants du « territoire » de la communauté de communes CMB. Ainsi parmi les nouvelles expérimentations lancées sur l'exploitation agricole on peut noter celle qui vise à toucher les habitants jardiniers locaux qu'ils soient ruraux ou urbains (mais aussi les agriculteurs potentiels tentés par la végétalisation de leur cadre de vie et de travail) en testant la création d'une nouvelle espèce de haie composée uniquement de petits arbres fruitiers qui répondrait à deux objectifs environnementaux : la reconstitution de haies qui contribue à la lutte contre l'érosion de la biodiversité et la dérégulation du changement climatique mais aussi à celle de l'autoproduction et/ou l'autoconsommation de produits alimentaires « sains » et « locaux ». Dans le même sens, le développement de la vente (à des prix compétitifs) de produits de serre « bio » (légumes, fruits, plantes et produits transformés, etc.) est une réponse qui prend en compte l'aspiration émergente des habitants moins fortunés à « manger autrement » des produits alimentaires « cultivés autrement ».

Illustrant également l'invention d'outils qui renforcent et/ou renouvellent le rapport du Campus à son territoire d'origine, on peut citer l'exemple d'expériences qui visent à mettre en relation des formateurs et enseignants, des élus de communes rurales, des jeunes ou moins jeunes aspirant à s'installer sur les terres du territoire dans un projet commun « nature » et/ou « rural ». C'est le cas de l'expérience « Biopousse » qui met en relation la formation du CFPPA avec la commune de Lingreville et certains de ses maraîchers pour construire et entretenir un espace de formation aux techniques de maraîchage biologique sur une « terre » qui tend à passer de la propriété privée à un « bien commun » (Cf. n° 19). C'est également le cas du projet de création d'un « espace test » ouvert à tous les citoyens où seraient discutées et expérimentées les conditions de création d'un « environnement durable », « l'environnement » n'étant pas défini uniquement par ses dimensions physiques (de la nature) mais aussi par ses dimensions sociales (sociétés locales et habitants). On peut également citer le soutien d'un élu d'une commune rurale qui est également enseignant au



Campus donné à des projets « naturels et paysans » comme celui de l'association intitulée « Le ravitaillement : Lieu d'art et pratiques paysannes et rurales »⁶.

Face au Campus de Coutances : quelles réactions, quelle effectivité ?

Agriculteurs, Entreprises de "nature" : diversité des points de vue sur le Campus mais la même aspiration à un renouveau

Du point de vue des acteurs du Campus, nous venons donc de voir leur capacité à répondre en 5 points d'innovation (CFPPA, LAC, CFA et les deux exploitations) à l'une des principales promesses de la revitalisation rurale : former des jeunes en leur donnant le goût du métier d'agriculteur concerné par les questions environnementales qu'ils soient futurs successeurs ou nouveaux entrants, étendre cette formation éminemment pratique à d'autres métiers qui concernent les ressources naturelles, innover pour concilier l'obtention d'un revenu équitable avec une prise de conscience des effets de leur pratique sur le milieu naturel, enfin tendre à ne pas dissocier cette conception du « métier de la nature » d'une **solidarité** avec les plus démunis (Cf. journées de solidarité pour tous les apprenants) et avec les pays émergents développés (Cf. échange avec Madagascar).

Mais quelle est la portée de cet ensemble d'actions ? l'objet principal de notre enquête a été d'évaluer leur influence directe et indirecte - forte ou faible, voire de rejet - sur les agriculteurs. Certes, pour le choix de nos entretiens, nous avons dû tenir compte de ceux conseillés par les « acteurs impliqués » du Campus qui nous ont désigné d'anciens élèves et des installations particulièrement réussies. Mais nous avons aussi essayé de toucher de façon quasi aléatoire des agriculteurs non signalés et pour lesquels la réponse n'était pas prévisible. L'enquête a été réalisée auprès d'une quinzaine d'agriculteurs. Il faut noter que dans cet échantillon, qui est loin d'être représentatif, nous avons interrogé autant de femmes que d'hommes.

Premier résultat : parmi tous les agriculteurs interrogés, ce sont sans doute les jeunes, et parfois les moins jeunes, nouveaux arrivants qui affirment l'impact positif et direct de l'action du Campus. C'est évidemment parce que, vivant en ville et déçus d'un premier emploi qui ne répondait pas à leur ambition (leur imaginaire), ils ont choisi de devenir « paysans » et de bénéficier des formations du Campus qui leur permettent de s'installer sur de petites surfaces. Les installations se font majoritairement dans des exploitations maraîchères, mais le Campus touche également de nouvelles personnes installées en élevage là aussi pour des petits troupeaux faute d'accès facile au foncier (n°12, 23).

Ainsi, parallèlement à la baisse constatée précédemment du pourcentage d'élèves fils d'agriculteurs par rapport à ceux qui n'avaient pas de passé agricole familial, il semble que l'expérience prometteuse du Campus profite de plus en plus à cette génération - sans origine ni culture agricole - déterminée à s'installer en milieu rural (petite ville, proche de la nature, exerçant une activité en relation avec la terre et le vivant). Parfois l'interviewée reconnaît que

⁶ Cf. La rencontre habitante du 19 mars 2022 au domaine de la Guérie à Coutances et son compte rendu (Mathieu, 2022)



dans ce choix il peut y avoir l'influence d'une enfance passée dans un « pays » normand assez éloigné de celui « manchois » où elle a pu s'installer (n°16). Mais la plupart d'entre eux n'ont aucune attache, ni paysanne, ni rurale. Parce qu'ils sont ouverts à l'invention et à la recherche du métier qui leur convient, la formation Campus leur apporte à la fois technicité et suivi de leur adaptation à ce nouveau projet de vie. Cela peut même aller plus loin, comme dans le cas de ce chevrier installé depuis 2 ans en conversion biologique avec vente sur les marchés de produits transformés. Il explique son installation par un événement - le décès par cancer de sa jeune sœur - qui l'a convaincu d'un changement radical de son mode d'habiter dans toutes ses dimensions : façon de travailler et de produire, façon de se déplacer, soin de ce que l'on mange et consomme, soin aussi des autres (humains et non-humains). Son épouse infirmière le soutient pleinement dans sa décision - en haute saison il travaille 17 heures par jour - et l'aide dans la préparation des produits cuisinés. Quant au fils, après avoir visité plusieurs lycées agricoles avec son père, il a choisi celui de Coutances pour faire un BTS et il se voit déjà travailler avec son père et lui succéder⁷.

Faut-il en conclure que les formations Campus touchent de moins en moins les agriculteurs locaux et surtout dans la période où le chef d'exploitation partant à la retraite doit assurer sa succession ? Ou bien la baisse du nombre de ces « fils et filles d'agriculteurs » formés par le Campus s'explique-t-elle simplement par la baisse du nombre d'exploitations à « reprendre » au moment de la succession du fait de la généralisation de l'attribution des terres des retraités aux exploitations existantes pour lesquelles l'agrandissement des terres (et donc des droits de quotas) est la seule solution pour ne pas disparaître ? Enfin, n'est-ce pas un phénomène à imputer aux préférences des agriculteurs « autochtones » hostiles au mouvement syndical « de gauche » qui prône « l'agriculture paysanne », la vente directe et les AMAP pour les formations réputées plus « conventionnelles » du Lycée agricole de Thère / St Lo ?

Pour avoir une réponse solidement établie à ces questions, il nous aurait fallu une enquête plus longue exclusivement centrée sur cette problématique et non sur l'effet direct de la formation du Campus. Nous nous contenterons donc d'extraire des entretiens des affirmations qui donnent un début de réponse à ces questions.

Tout d'abord, aucun des jeunes successeurs que nous avons rencontrés n'a manifesté d'hostilité envers le LAC dont ils connaissaient l'orientation « bio » sans pour autant modifier leur choix pour le lycée de Thère qui est le premier lycée créé à St Lo, chef-lieu du département. D'ailleurs, beaucoup de ceux qui sont bio ou sont en cours de « conversion » bio ont fait leur stage d'installation à Thère car ils ne croient pas au rôle éducatif de cette formation obligatoire qui ne leur donne que le droit de recevoir des subventions. En revanche, pour leur conversion bio, ils utilisent les conseils d'experts extérieurs à la Chambre d'agriculture et les informations trouvées en ligne et sur les réseaux sociaux (tous les agriculteurs rencontrés consultent leur téléphone portable et leur ordinateur pour s'informer).

⁷ Il a obtenu son BTS et s'est installé avec son père. Il a créé un jus de pomme qui est vendu sur les marchés par son père



Parmi les agriculteurs plus avancés dans leur carrière, certains ont fait leur formation à Coutances et d'autres à Thère mais ils ne donnent pas d'explication à ce choix qui les distingue des positions des plus jeunes.

Un dernier cas mérite d'être rapporté pour montrer le subtil changement mental qui s'opère dans la jeune génération de successeurs locaux. Le besoin d'autonomie et de donner un sens personnel à leur travail - qui coïncide avec l'esprit de la formation Campus et celui des nouveaux entrants sans formation agricole - caractérise également la plupart d'entre eux. Prenons l'exemple de celui qui succède au couple d'agriculteurs qui a soutenu localement la création du LAC (n° 5 et 6). Après des études supérieures et l'obtention d'un emploi d'ingénieur en région parisienne, il décide seul de reprendre l'exploitation de ses parents qui ont atteint l'âge de la retraite. Certes, il respecte les valeurs « post 68 » de son père sur lesquelles l'exploitation s'est construite : « Rester au pays » « Solidarité agriculteur/ouvrier » « Agriculture paysanne » « Accueil à la ferme » « Vente directe de produits fermiers » (Ses parents sont à l'origine de la création à Coutances d'un magasin « La Ferme coutançaise » qui vend des produits locaux pour une alimentation saine). Mais il a introduit dans « sa » ferme une nouvelle conception du militantisme paysan plus orientée sur la transformation des produits (il a développé un atelier de transformation de la viande de ses animaux), sur l'utilisation du numérique (pour la communication avec les clients), le lien social avec les habitants du quartier.... Enfin, il envisage de trouver par souscription collective le financement d'un " abattoir mobile "(en fondant une association « L'Abatt'mobil ») pour sortir de la dépendance des éleveurs pour l'abattage de leurs animaux (n°13).

Il est donc très difficile de distinguer l'influence directe et indirecte de l'action du Campus sur la régénération du « rural agricole » et des « métiers de la nature ». Là encore, l'exemple de cette entreprise de pépinière créée par un nouvel arrivant belge, militant écologiste, qui s'est installée dans une des communes rurales du canton de Gavray (n° 7) illustre notre propos. Au cours de son interview, ce chef d'entreprise reconnaît le rôle important joué par le Lycée de Coutances dans le choix du personnel qu'il a recruté dans les premières années de son développement : « Il faut des gens qui connaissent la botanique même s'ils travaillent dans des bureaux, a fortiori dans des pépinières et la vente de leurs produits » (n°6). Pour lui, la formation reçue à Coutances par la majorité de son personnel est une force pour la réputation de l'entreprise et les 3 succursales (2 en France dans les régions de Bordeaux et d'Ile de France, 1 en Irak) créées lors du développement de l'entreprise. Cette analyse a été confirmée par son fils qui lui a succédé il y a deux ans (n° 17). Ce dernier a fait ses études d'horticulture au lycée d'Angers plutôt qu'à Coutances et considère que l'implantation du siège social dans une commune rurale « où ne nous sommes près de rien et loin de rien » pourrait apparaître comme un handicap. Mais il y est attaché car « malgré une vie marquée par les nombreux déplacements qu'exige son métier » c'est « ici », dans la maison « écologique » de son enfance, dans cette ambiance « naturelle » qui caractérise le « pays », entouré de son personnel « local » qui reflète cette atmosphère, qu'il parvient à « revitaliser son énergie » et à « organiser » l'avenir de l'entreprise ».

Nous pouvons donc conclure de cette partie de notre enquête que les effets directs et indirects de l'expérience prometteuse Campus sont mitigés lorsqu'on analyse les réactions des



ruraux exerçant un " métier de la nature ". Mais nous pouvons aussi repérer que l'émergence (voire l'approfondissement) d'une « éco-conscience » et l'aspiration à un « mode d'habiter » durable se fait parallèlement à cette expérience sans y être ni directement, ni indirectement liée.

Acteurs élus et professionnels territoriaux : un pouvoir d'action faible sur la politique agricole

Partons du constat déjà évoqué plus haut : L'institution et le style d'activités du Campus Métiers Nature de Coutances ont obtenu et obtiennent encore un très fort soutien des élus politiques à plusieurs niveaux.

Au niveau national, ce soutien est d'autant plus important lorsque ces élus cumulent mandats électifs et fonctions ministérielles. Ainsi Stéphane Travert élu à l'Assemblée nationale d'une circonscription du département de la Manche où il est né a été ministre de l'Agriculture sous la présidence Macron. Il suit de près la « progression » des centres Campus et des événements qui y sont organisés. Il a renforcé l'influence professionnelle agricole sur l'agriculture locale.

Mais inversement, Philippe Bas avec une position similaire -Questeur du Sénat, Sénateur et conseiller départemental de la Manche, Ancien Ministre et Secrétaire Général de l'Elysée- se consacre au développement du tourisme rural et du patrimoine de la Manche plutôt qu'aux problèmes du renouveau agricole.

Il y a donc à ce niveau des élus en lien avec les territoires ruraux une différence de compréhension de ce qu'est le rural et par conséquent de ce qu'est la « régénération rurale ».

En ce qui concerne les élus des niveaux « territoriaux » : Conseil départemental, Communauté de communes et maires de communes rurales, leurs entretiens révèlent un autre problème lié à la fois au statut de leurs compétences et au territoire sur lequel ils les exercent.

Parmi les élus et professionnels du Conseil départemental, seuls ceux qui sont spécialisés dans les questions agricoles ont la possibilité de traiter des questions d'accès au foncier, de successions d'exploitations et de nouvelles installations. Mais leur pouvoir d'action est relativement limité en raison des difficultés rencontrées pour appliquer les programmes d'action d'institutions telles que la Safer ou la Chambre d'agriculture qui ne répondent ni à l'action des lobbies économiques et syndicaux, ni aux aspirations nouvelles de la jeunesse agricole.(à revoir en discussion à Cerisy)

Au niveau proprement dit des collectivités « locales », la situation est encore pire, sauf pour ceux qui sont à la fois élus et enseignants au Campus de Coutances (cf. n° 14, 19). En effet, les politiciens à ce niveau (cf. n° 10, 11) ne disposent pas légalement de pouvoirs officiels pour gérer le secteur agricole et n'influencent donc pas les attitudes et les choix de leurs « citoyens » agriculteurs. Bien sûr, ils peuvent agir en allouant des subventions pour replanter les haies au nom de la restauration du Bocage et de la protection de la biodiversité. Mais leur succès dépend du bon vouloir (et des intérêts économiques) des agriculteurs dont la « fibre écologique » est nettement moins développée que celle des ruraux qui prennent soin de leurs jardins et du paysage typique du bocage (chemins creux, chênes et frênes dans les haies et



dans les parcelles, oiseaux, écureuils, chevreuils, etc.) Le verdissement de la campagne n'est qu'à la marge entre leurs mains. Il ne leur reste plus qu'à espérer que le nouveau dispositif juridique, le Projet Alimentaire Territorial¹, dont l'objectif est de reterritorialiser les systèmes alimentaires par des alliances entre territoires urbains et ruraux, leur permettra de renouer les relations avec le monde agricole local en contribuant à sa " transition agroécologique " (Cf. Mathieu, Chambron, 2021 ; Mathieu, 2022).

Les ruraux : nouveaux arrivants, natifs, associations sociales et environnementales

Afin d'évaluer l'impact du Lycée Agricole de Coutances et de son style d'éducation à la nature sur la population non-agricole de notre territoire rural, nous avons interviewé un certain nombre de « non-agriculteurs ruraux » afin de tester leur connaissance de l'expérience prometteuse que nous avons choisi d'étudier. Ce faisant, il a été possible de mettre en évidence leur intérêt pour les questions agricoles ainsi que leur compréhension de ce qu'est la « régénération rurale ». Nous devons comprendre les réactions des jeunes actifs, des couples au milieu de leur carrière et de leur vie, et des personnes âgées vivant chez elles ou en maison de retraite. Nous devons également toucher différents métiers typiques des emplois offerts aux jeunes femmes et aux jeunes hommes en milieu rural : commerces de proximité, emplois partiels dans les supermarchés, services à la personne dans le domaine médico-social, artisanat et métiers du bâtiment...

Les résultats de cette enquête sont à la fois surprenants et convergents. Premier constat : tous les répondants, quel que soit leur âge, qu'ils soient natifs, non originaires mais installés depuis de nombreuses années, qu'ils soient de nouveaux arrivants le plus souvent urbains mais ayant parfois une origine rurale, qu'ils soient un retour à la campagne au moment de la retraite ou pour changer d'activité, quel que soit leur niveau de formation, tous montrent un attachement à ce cadre de vie et de travail « rural » où villages, bocages et Mer sont toujours « proches ». Le potager et les marchés hebdomadaires font partie de ce bien-être et des raisons de « rester ici » même si, nommé ou recruté par hasard dans telle ou telle commune rurale, « on ne pensait pas s'installer définitivement ». Pour illustrer cette volonté « d'ancrer sa vie à la campagne », on peut citer l'exemple de cette jeune femme née dans un village côtier du Pays de Coutances qui, après avoir délibérément choisi d'interrompre ses études à la fin de ses années de collège, a entrepris une formation d'esthéticienne dans l'intention d'ouvrir un Institut de beauté qu'elle a réussi à implanter à Gavray « parce que ce centre rural est à une distance suffisante des villes où ce type d'établissement existe déjà » (n° 8). D'ailleurs, ce goût pour la vie rurale finit par être contagieux comme par exemple dans le cas n°2 : cette jeune femme née à la campagne (commune de 226 habitants) a trouvé un logement en banlieue parisienne et travaille à Paris (secrétaire médicale) ; là, elle a épousé un « parisien qui ne connaît pas la campagne » ; ils ont eu deux enfants mais « l'appartement qu'ils possèdent est petit, élever des enfants en ville devient difficile ». Le retour à la campagne se fait « par raison » : sa mère pourra s'occuper des enfants et les choyer lorsqu'ils sont au travail ; ils louent une maison avec jardin à Gavray, elle est « aide à domicile » pour plusieurs patients âgés, il est recruté comme informaticien dans la « grande ville locale » (St Lô puis Avranches). La vie de famille devient si agréable que les parents du mari viennent



s'installer à Gavray. Malgré leurs salaires modestes et le coût de leurs deux voitures, indispensables pour le travail, le couple de quatorze ans scelle son projet de vivre à la campagne en achetant une « maison » en propriété et avec un jardin ! Les non-agriculteurs semblent donc aussi « attachés au lieu rural » que les agriculteurs autochtones et les nouveaux arrivants qui se revendiquent « paysans ».

Le deuxième constat résultant de cette enquête est encore plus inattendu et intéressant. Certes, ces habitants savent qu'il existe des écoles d'agriculture où sont formés les futurs agriculteurs, certes aussi ils considèrent que le milieu rural qu'ils habitent est marqué par la présence d'agriculteurs, souvent leurs voisins et qu'ils voient sillonner les routes départementales du haut de leurs tracteurs. Mais, à l'exception des couples mixtes (travailleur agricole associé à un travailleur non agricole), la quasi-totalité des personnes interrogées déclarent que les agriculteurs forment une catégorie à part qu'elles excluent ou qui s'exclut elle-même de la société qu'elles appellent « rurale ». Pour eux, les agriculteurs (parfois appelés les « cultivateurs » ne sont pas de « vrais » bons voisins car ils ne nettoient pas les routes après le passage des vaches, ne fréquentent personne en dehors de leur famille tant leur travail est exigeant en temps... De plus, leur rapport à la nature est différent du leur : ils ne cultivent plus de potager, arrachent leurs haies et modifient le paysage bocager en plantant du maïs dans d'immenses parcelles, se soucient peu de l'entretien de leur talus et de la circulation de l'eau qui érode les chemins et augmente le risque d'inondation... Bref, deux mondes distincts et indifférents l'un à l'autre composent désormais les micro-sociétés rurales du territoire du Pays de Coutances et du CMB.

Pour conclure la section 4 de cette étude de cas, nous voudrions souligner deux points importants. Le premier est cette dichotomie qui traverse presque toutes les réponses des personnes interrogées : le « rural » des uns n'est pas le rural des autres : une définition met l'accent sur l'agriculture, l'autre sur la société rurale reflétant le système d'habitat très particulier du département et de la nouvelle communauté de communes CMB.

Quant au second il met l'accent sur le rôle de l'éducation à la nature comme moteur ou levier de ce qui dans le projet est nommé régénération rurale. Nous avons montré que le style d'éducation du Campus a une certaine influence directe sur l'installation des jeunes agriculteurs allochtones mais aussi un effet indirect sur le territoire à travers les emplois créés dans des professions de nature autre que l'agriculture (paysagistes, pépiniéristes, etc.) mais l'apport le plus important de notre analyse est d'avoir montré que l'éducation à la nature comme facteur de régénération rurale n'est pas le monopole de l'enseignement agricole. L'idée traverse toutes les catégories sociales. Éduquer les enfants dès leur plus jeune âge aux gestes de soin de la nature, à ses fonctions nourricières et environnementales est considéré comme une activité essentielle dans plusieurs « écoles rurales » dépendant du ministère de l'Éducation nationale. Le projet de la directrice de l'école maternelle et primaire de Gavray en est une magnifique illustration. L'éducation au respect de la nature devient le corollaire du respect des autres. Il est (peut-être ?) plus facile de la mettre en pratique en milieu rural.

Conclusion : qu'est-ce que la « régénération rurale ? L'éducation à la nature et les relations humains/natures ont-elles un effet régénératif ?



Au terme de l'analyse de cette étude de cas basée sur l'hypothèse de l'éducation à la nature telle qu'elle a été conçue et mise en œuvre par Coutances Campus, il nous faut conclure en répondant à la question centrale du projet : qu'est-ce que la régénération rurale ?

Lors de notre enquête, les réponses à la question : qu'est-ce que le " rural " pour vous ? ont été obtenues avec aisance et spontanéité, le terme " régénération " n'ayant pas suscité de commentaires à l'exception de quelques élus qui connaissaient l'usage émergent de cette expression « régénération urbaine » dans la haute sphère politique et scientifique du " tout urbain ". Là, en effet, la "régénération urbaine" semblait pouvoir redonner du sens à l'"urbanisation" dominante mais désormais banale, en donnant une dimension temporelle à celles en vogue mais statiques de "smart city" ou "ville intelligente".

Les réponses à la question "rural" ont confirmé notre hypothèse initiale : la définition du rural et de la "ruralité" varie selon les "personnes" interrogées ainsi que selon les "lieux" qu'elles désignent spontanément parce qu'elles les connaissent et les habitent. Pour certaines personnes, principalement des agriculteurs et des retraités de l'agriculture, "rural" ou "de la campagne" équivaut à "agricole", tandis que pour d'autres, habitants natifs ou nouveaux arrivants, "rural" ne renvoie pas à "agricole" mais est plutôt associé à ce système d'habitat dont les caractéristiques ont été données plus haut : une ville nommée Coutances bien distincte de la "campagne" avec ses petites villes et communes rurales. Certaines d'entre elles sont en Bocage (Cf. entretien n°11 qui affirme l'équivalence entre Bocage et Rural) et d'autres en bord de mer sont plus difficiles à désigner comme "rurales" sauf lorsque leur capitale (un "Burg") est manifestement placée "à l'intérieur du terroir".

L'ambiguïté, voire la dualité du concept de « rural » doit donc être prise en compte si l'on veut répondre à la "question centrale du projet". Cette dichotomie existe également chez les acteurs impliqués dans l'expérience Campus prometteur puisque les mots dominants (équivalents ?) sont ceux de " nature ", " agroécologie " et avec un sens mal défini celui de « territoire ».

"Ruralisation" peut-être parce qu'il renvoie intuitivement à l'opposé dominant et irréversible Urbanisation était un mot qui semble compréhensible tant il est bien accepté. En effet, à tâtons et dans une démarche progressive, la quasi-totalité des femmes et des hommes qui nous ont répondu ont exprimé le désir de changement, le besoin de s'adapter en pensée et en action aux nouveaux problèmes auxquels ils doivent faire face. Mais ils ne savaient pas précisément quel pouvait être le moteur d'un véritable renouveau social et global. Pour certains agriculteurs, cela devrait être davantage de recherches par l'INRA sur les questions de réduction de la gestion phytosanitaire et animale pour faire face à la montée de la promotion du "manger sans viande" et de l'idéologie du "bien-être animal". Mais comme nous l'avons vu précédemment, aucun consensus n'a pu être détecté parmi les agriculteurs.

Quant aux élus, ils tâtonnent dans le choix d'une perspective politique de "régénération" (un mot qu'ils ne prononcent pas) entre les subventions obtenues par le projet « Petites villes de demain » où le rural est considéré comme un système d'habitat ou celles issues des politiques environnementales le plus souvent ciblées sur un problème particulier : la rénovation énergétique des logements, la gestion de l'eau comme "bien commun" prenant



de plus en plus d'importance pour les individus et les collectivités locales. Impuissants, ou presque, sur tout ce qui touche à l'agriculture et donc sur la mise en œuvre d'une politique de « transition agroécologique » (hormis par l'acquisition d'une compétence sur l'aide à la " replantation de haies ") ils tentent, sans trop y croire du fait de la faiblesse des soutiens financiers, de lancer un Projet Alimentaire Territorial à l'échelle du CMB, espérant que par ce biais répondant davantage aux besoins de " consommer des aliments sains, bio et produits à proximité ", ils trouveront l'occasion d'agir en lien avec le " monde " des agriculteurs locaux.

En bref, personne ne dit en toute conscience ce que serait une régénération rurale. C'est peut-être parce qu'il n'y a pas de consensus ni sur ce qu'est le rural ni sur ce que pourrait être un véritable changement que les personnes interrogées peinent à parler ou même à définir ce qu'est la régénération rurale.

C'est pourquoi, en l'absence d'une réponse claire des répondants sur le sens attribué au terme "régénération", notre conclusion est basée sur une interprétation déductive de ce qui a été dit implicitement lors de l'observation, des entretiens et de la confrontation de tous les discours et documents que nous avons recueillis.

Par conséquent, nous proposons notre réponse à la question " Qu'est-ce que la régénération rurale ? " en la tirant des résultats de l'hypothèse que nous avons choisi de tester : l'éducation à la nature à tout âge, par l'apprentissage des gestes du travail conscient de son effet sur la nature (l'abiotique et la vie végétale et animale) et sur les autres, ce que nous appelons aussi la culture des " cultures de la nature " (Mathieu, 2016) est probablement la force " régénératrice " la plus puissante de ce début de XXI^e siècle. En effet, dans l'idée de régénération rurale telle qu'elle est mise en pratique dans le Campus, soutenir les nouvelles générations dans leur espoir de changement est quelque chose de très important. Qu'ils soient des successeurs, des nouveaux arrivants, qu'ils se destinent aux métiers de la nature (« métiers verts »), à la création d'une petite entreprise ou d'une association artistique, culturelle ou de services, qu'ils acceptent des emplois peu qualifiés et peu rémunérés (services à la personne ou caissier par exemple) ne serait-ce que pour « rester à la campagne » ou « vivre à la campagne » plus « proche de la nature » etc..., les jeunes que nous avons rencontrés aspirent à donner un sens à leur vie et à leur « façon de vivre ». L'éthique à laquelle ils aspirent ne se réduit pas aux questions environnementales, elle est aussi l'exigence d'un nouveau rapport à la société dans laquelle ils veulent vivre. La phrase qui clôt l'entretien avec l'un d'entre eux, pourtant « successeur » d'une exploitation familiale (n°13) : « c'est nous qui allons changer la société » aurait pu être prononcée par plus d'une jeune femme ou d'un jeune homme enquêté.

Face aux inégalités sociales, au Covid, à tous ces problèmes qui confirment le caractère multi-crise de la période de leur jeunesse (tardive puisque l'emploi et la vie de couple avec enfants se situent à la trentaine), une partie de cette génération qui se dit rurale, affirme qu'elle va changer la « société » où elle se trouve, dans le village ou le bourg où elle est « établie » même si c'est le fruit du hasard, de l'opportunité. Le voisinage s'apprécie en termes « physiques » (l'air, le paysage, la mer, etc.), mais il se fait aussi dans un réseau entrecoupé de temps collectifs.



C'est la nouvelle utopie de la génération qui est à l'origine du renouveau. Cette nouvelle utopie consiste à adapter ses comportements et ses actions au nouveau contexte de transition environnementale et de durabilité. Ce renouveau ne passe pas seulement par le stéréotype des « nouveaux paysans », mais par des manières de travailler et de vivre sur la terre. C'est l'émergence d'une éthique de l'habiter, d'un certain rapport à la nature, aux lieux et aux autres. D'autant que ces nouvelles aspirations des jeunes rejoignent celles des plus anciens en donnant au lien social l'élan du possible.

Cette génération ne lie pas la question du développement durable à la seule question agricole, mais aussi au rapport aux activités culturelles et artistiques, à toutes sortes d'activités collectives qui relèvent de l'ancrage dans le territoire. Quant à la question du développement local, cette jeunesse y voit un nouveau contrat entre les habitants et les élus. Les jeunes proposent des initiatives qui ouvrent le champ du développement local tel qu'il est conçu par les autorités locales. Nous pouvons citer l'exemple de cette directrice d'une école rurale (maternelle et primaire) sous tutelle de l'Education Nationale qui, soutenue par un conseiller municipal enseignant au Campus, interprète l'éducation aux « métiers de la nature » en créant des petits potagers et des fleurs « cultivés » par des enfants de 2 ½ à 10 ans (Cf. photo).

Par son impact direct et indirect, l'éducation à la nature, façon Campus de Coutances, est donc sans doute un levier de régénération rurale car elle a anticipé et continue de développer ce à quoi aspire la nouvelle génération. Mais, l'écoute attentive des entretiens, notamment avec des ruraux non agricoles de tous âges, nous amène à donner un autre contenu à ce qu'ils ont pu appeler un désir de « régénération rurale ». En effet, le problème souvent évoqué par eux qui se confronte à la « ruralité » est cette rupture apparue dans les années 1980 et qui continue de s'approfondir entre deux mondes pourtant voisins : le « monde » des agriculteurs et le « monde » des ruraux.

En lien avec notre étude de cas, cela donnerait à la question : qu'est-ce que la régénération rurale ? - une autre perspective, plus ambitieuse mais aussi plus incertaine. Elle se définirait comme une sorte de réconciliation entre tous les corps séparés, une nouvelle façon de « refaire société » dans cette myriade de petites villes, de villages où, comme nous l'avons dit au début, la tendance est au repli sur soi et sur sa maison. Ceci est vrai entre voisins de parcelles qui, pourtant, ne se parlent pas parce qu'ils n'ont pas la même profession et la même origine locale. L'éducation par les métiers de la nature peut-elle être un levier de réconciliation entre toutes les parties séparées des sociétés locales, entre les agriculteurs et les ruraux, chacun enfermé dans sa « sphère » ? L'éducation suffit-elle à faire cette reconnexion entre des comportements et des points de vue qui ne fonctionnent pas actuellement entre des groupes et des individus d'origines diverses ? Une cohabitation pacifique dite « heureuse » est-elle possible entre les différentes catégories, alors qu'elles n'aspirent pas à être réellement unies ? L'observation des moments de manifestations collectives : la fête des dahlias et des jardins au Campus, le salon « Courant d'art » et les manifestations organisées par « Le ravitaillement » à Gavray ou encore ses marchés hebdomadaires du samedi et du mercredi (jour de la Foire aux veaux), pourtant si animés, ne semble pas apporter de réponse positive à la question posée. Ils ne montrent que l'existence



d'une sociabilité temporaire et superficielle, ou bien ils ne rassemblent que des « communautés » partielles.

Quel est le poids de l'éducation par la culture de la nature si l'on donne à la « régénération rurale » le sens d'une régénération des sociétés locales elles-mêmes, d'une mutation de ces « communes », micro-sociétés dont les habitants gardent le nom même quand il n'existe plus administrativement parce qu'ils ont fusionné avec une commune plus peuplée qu'elle ? L'éducation, en revêtant les habits neufs de la nature, peut-elle redevenir « populaire », en rétablissant les liens entre toutes les catégories de la société : rurale, urbaine, ici ou ailleurs ? Cette régénération totale est une perspective incertaine même si elle reste une aspiration de quelques individus et familles que nous avons interrogés. Cette aspiration se retrouve également chez les élus qui font des termes de « cohabitation », de « connexion » et surtout de « proximité » le cœur de leur conception de la politique. Cela rejoint l'utopie politique du développement durable qui vise à concilier le social et l'environnemental, mais qui entrent si souvent en contradiction. Il existe des lieux où éducation et société vont de pair, le campus de Coutances en est un, et d'autres sont en train d'émerger. La régénération rurale prise dans ce sens ne peut être que partielle, sans une large convergence. Cette aspiration ne semble pas encore avoir trouvé sa forme d'action. Il y a des pistes parfois individuelles, familiales ou associatives, il y a des pistes pour les collectivités (PAT par exemple), des signaux faibles d'un possible changement profond dont on n'est pas sûr qu'il se produise.

Alors si l'on admet que toute régénération se fait dans le temps et pas à pas, si l'on admet aussi qu'il y a une régénération rurale lorsque des changements partiels se concrétisent, on peut conclure que l'éducation à la nature couplée au système de peuplement particulier du Pays de Coutances pèsera lourd pour construire dans un sens utopique de nouvelles ruralités où « agricole » et « rural » n'auront qu'un seul sens et qui seront des ruralités durables en relation durable aussi avec la ville de Coutances, déjà modèle par son Campus. Cette construction est en gestation.

Bibliographie

Articles and rapports

Campus Coutances Métiers Nature, 2018. *1968-2018. 50 ans de savoir-faire. Parcours d'un Lycée devenu Campus*, Les éditions Le studio de Com, www.coutances.educagri.fr

De LAFOND (Viviane), MATHIEU (Nicole), Jeunes ruraux en difficulté et intervention pour l'insertion. Incidence et prise en compte des spécificités liées aux contextes territoriaux, *Ville-Ecole-Intégration Enjeux*, septembre 2003, 134, p. 31-47 (numéro spécial : *Le rural : terre d'exclusion ?*)

Leblanc, E., 2018. L'établissement agricole une idée neuve, in *Dictionnaire de l'enseignement agricole*, 2 pages.



Leblanc, E., 2020. L'établissement : l'autonomie aboutie. Les lois de 1999, 2010 et 2014, , in *Dictionnaire de l'enseignement agricole*, 3 pages.

MATHIEU (N.), 1983.- Les riches heures de la notion de pays. in *Le local dans tous ses états, Autrement*, pp. 23-29.

MATHIEU (N.), DUBOSCQ (P.), 1985.- *Voyage en France par les pays de faible densité.*- Toulouse, Ed. du CNRS, 179 p. (ouvrage collectif sous la direction de).

MATHIEU (N.), ROBERT (M.), Pourquoi un observatoire des rapports urbain/rural ? *Observatoire des rapports entre rural et urbain*, 4 pages, 1, décembre 1998, 6 p. (version anglaise par Henri Buller)

MATHIEU (N.), L'observatoire du rural et de l'urbain, *Sciences de l'homme et de la société*, n° 55, septembre 1999, p.31.

Mathieu, N., 2006², Qui est donc « étranger » en milieu rural ? Pour qui et pour combien de temps ? *Social Policy in a changing environment: challenges and perspectives. International conference 2006*, Athens, Panteion University of Social and Political sciences, Department of Social Policy, pp. 87-99 (Actes du colloque 25-26 mai 2006)

Mathieu, N., 2006¹, Repenser les modes d'habiter pour retrouver l'esprit des lieux, *Genius loci face à la mondialisation*, Les nouveaux cahiers franco-polonais, n° 6, pp. 33-46

Mathieu, N., 2008, Qui donc est « étranger » en milieu rural ? Pour qui et pour combien de temps ? in *Les étrangers dans les campagnes*, Actes du colloque franco-britannique de géographie rurale, Vichy – 18 et 19 mai 2006, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, Ceramac 25, pp. 17-36

CERF, 2009, *Etat des lieux de la situation des immigrés, notamment des femmes, en Basse Normandie. Rapport pour l'ACSE*, Centre Européen de recherche et de formation, Avril 2009, 64 p. (sous la responsabilité de Nicole Chambron avec la collaboration de Nicole Mathieu pour le département de la Manche)

Mathieu, N., matieu, m., 2012. Habiter la Rayrie (Manche). Au croisement de deux sensibilités, in : *Une Normandie sensible. Regards croisés de géographes et de plasticiens*, Caen, Presses universitaires de Caen, pp. 73-78.

Mathieu, N., 2016. Cultures de la nature. Interroger les sociétés postindustrielles, in Choné, A., Hajek, I., Hamman, P. (Eds), *Guide des Humanités environnementales*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, pp. 265-275



Mathieu, N., Molnar, M., 2016. Les jardins ordinaires en Pays coutançais (canton de Gavray) : qui jardine et pourquoi ? in : Allemand, S., Heurgon, E., (coord), *Nourritures jardinières dans les sociétés urbanisées*, Editions Hermann, Coll. « Colloque de Cerisy », pp. 67-78.

Mathieu, N., 2018. De l'urbain au rural, d'un lieu à l'autre : un même art d'habiter, *La Lettre de l'Académie d'agriculture*, n°44, pp. 7-9.

Mathieu, N., Madeline, P., 2020. Le département de la Manche. Des lieux et des gens, coordination du dossier, *Etudes Normandes*, sept. 2020, n° 15, éditorial p.1.

Mathieu, N., Leblanc, E., 2020. Proches des gens et des lieux : les communes face à la réforme territoriale, *Etudes Normandes*, n° 15, pp. 6-13.

Journal and magazines

Ouest France Daily Journal dépouillé de mars 2020 à Juin 2021 en particulier les Pages Coutances

Manche Mag le magazine du conseil départemental de la Manche parution tous les 2 mois dépouillé de 2020 jusqu'au n° 73 Août-Septembre 2021

Le Mag Coutances Mer et Bocage Toute l'actualité de votre communauté de communes de 2020 au n° 8 Juin 2021.

Divers:

May 1992: introductory research course, canton of Gavray (Manche), farms and dairy industries facing milk quotas, non-agricultural jobs, new settlers and foreign residents, rural towns and municipal politics, role women in rural areas in crisis.

Jaime ESCRIBANO, doctoral student in geography at the Faculty of Geography and History of the University of Valencia (Spain) Public services in rural areas under the supervision of Javier Esparcia February 2006-2009; Discussion of the subject: September 6 and 19, 2006; Preparation for the field survey (canton of Gavray) September 23-25, 2006; Valencia 2009: participation in the Jury for the defense (rapporteur).

In 2009 Nicole Chambron for a five-day investigation in the canton of Gavray

List of interviews (annexe 1)

France - Case study 6C – Training in Nature Profession a driving force for renewal of Pays Coutançais				
Int.n.	sex	Role	Place and date of	Other information
1	M	Key informant,	St Denis le Gast– 27/11/2020	
2	F	Inhabitant newcomer	St Denis le Gast – 17/02/21	
3	M	Key informant, Actor involved, came back	Coutances – 25/02/2021	Campus nature
4	M	Farmer, successor	St Denis le Gast – 15/03/2021	
5	M	Actor involved	Coutances – 16/03/2021	retired farmer
6	F	Actor involved	Coutances – 16/03/2021	retired teacher - farmer
7	M	Local nature entrepreneur	Hambye – 13/03/2021	
8	F	Local entrepreneur,	Gavray – 19/03/2021	
9	M	Key informant, actor involved	Coutances – 13/12/19	Campus nature
10	M	Local mayor	Gavray – 22/03/2021	
11	M	Politician	Coutances – 25/03/2021	CMB, local representative
12	M	Farmer – New entrant	Gavray – 29/03/2021	
13	M	Farmer - Successor	Coutances – 30/03/2021	
14	M	Actor involved -	Gavray – 07/04/2021	Campus nature
15	F	Key person, environmental network	Coutances – 04/05/2021	
16	F	Newcomer, NGO, rural cultural association	Gavray – 13/05/2021	



17	Int.n.	M	Local nature entrepreneur - successor	Gavray – 25/05/2021	
18	Int.n.	F	Newcomer - Inhabitant	Gavray – 29/05/2021	
19	Int.n.	F	Key informant, actor involved	Coutances – 04/06/2021	Campus nature
20	Int.n.	F	Key informant, actor involved	Coutances – 04/06/2021	Campus Nature
21	Int.n.	M	Key informant, actor involved	Coutances – 04/06/2021	Campus nature
22	Int.n.	F	Key informant Local,	Gavray – 08/06/2021	schoolteacher
23	Int.n.	M	New entrant - farmer	Cerences - 15/03/2021	Chevrier -

TABLE A

Annexe 2 a



Chiffres détaillés par commune - Communauté de communes Coutances Mer Bocage

Source INSEE - Séries historiques de population (1876 à 2018) <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/3698339/base-pop-historiques-1876-2018>.

Mise en ligne le 29/12/2020 Géographie au

01/01/2020

©Insee Source(s) : Insee, Recensements de la population.

Libellé géographique LIBGEO	Appartenait à la communauté du Bocage coutançais	Code géographique CODGEO	Population en 2018 PMUN18	Population en 2008 PMUN08
Agon-Coutainville		50003	2790	2820
Annville		50015	662	605
La Baleine	oui	50028	96	93
Belval	oui	50044	318	305
Blainville-sur-Mer		50058	1637	1590
Brainville		50072	213	187
Bricqueville-la-Blouette	oui	50084	548	536
Camberton	oui	50092	699	698
Cametours	oui	50093	423	409
Camprond	oui	50094	409	359
Cerisy-la-Salle	oui	50111	1023	1024
Courcy	oui	50145	593	537
Coutances	oui	50147	8454	9436
Gavray-sur-Sienne	oui	50197	1963	1847
Gouville-sur-Mer		50215	3198	3032
Gratot		50219	661	660
Grimesnil	oui	50221	60	70
Hambye	oui	50228	1127	1176
Hauteville-sur-Mer		50231	690	633
Hauteville-la-Guichard	oui	50232	469	449
Heugueville-sur-Sienne		50243	526	551
Lengronne	oui	50266	420	450
Lingreville		50272	1015	942



Le Mesnil-Garnier	oui	50311	226	220
Le Mesnil-Villeman	oui	50326	235	223
Montaigu-les-Bois	oui	50336	227	232
Montcuit	oui	50340	187	194
Monthuchon	oui	50345	685	594
Montmartin-sur-Mer		50349	1356	1292
Montpinchon	oui	50350	524	557
Muneville-le-Bingard	oui	50364	699	653
Nicorps	oui	50376	399	423
Notre-Dame-de-Cenilly	oui	50378	634	690
Orval sur Sienne		50388	1155	1232
Ouville	oui	50389	448	440
Quetteville-sur-Sienne		50419	3187	3035
Regnéville-sur-Mer		50429	738	833
Roncey	oui	50437	797	799
Saint-Denis-le-Gast	oui	50463	526	541
Saint-Denis-le-Vêtu	oui	50464	626	604
Saint-Malo-de-la-Lande		50506	477	426
Saint-Martin-de-Cenilly	oui	50513	179	217
Saint-Pierre-de-Coutances	oui	50537	410	395
Saint-Sauveur-Villages	oui	50550	3593	3323
Saussey	oui	50568	462	501
Savigny	oui	50569	448	372
Tourville-sur-Sienne		50603	781	736
La Vendelée		50624	472	412
Ver	oui	50626	376	368
Ensemble CCCMB			47841	47721



TABLE B

Annexe 2 b

COMMUNES		Population en 2018	Population en 2008	Evolution (%)
COMMUNES > 5000				
1	COUTANCES	8 454	9 436	-10,40%
COMMUNES > 2000				
3	CM	9 175	8 887	3,24%
1	CB	3 593	3 323	8,10%
4	TOTAL	12 768	12 210	4,57%
COMMUNES RURALES				
12	CM	9 693	9 466	2,40%
32	CB	16 926	16 609	1,91%
44	TOTAL	26 619	26 075	2,09%
49	TOTAL GENERAL	47 841	47 721	0,3%

CM : COMMUNES MER
CB : COMMUNES BOCCAGE

